

Maître Jacques BARTHEL
COMMISSAIRE DE JUSTICE

5 place Saint-Nabor

57500 SAINT-AVOLD

Tél : 03.87.92.19.75

EXPEDITION

PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE
AVEC PRISEE

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX DU
MOIS D'AVRIL A 57500 SAINT-AVOLD A 12 H 15**

**En vertu du jugement rendu le 25 mars 2025 par la
Chambre Commerciale du Tribunal Judiciaire de 57200
SARREGUEMINES,**

*Qui a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation
judiciaire à l'encontre de :*

**La société ECO CHAUFF SAS, ayant son siège social 72,
rue de la Carrière à 57500 SAINT-AVOLD, représentée
par son dirigeant Monsieur Bilal ZENGIN,**

*et conformément à l'article L641-4 du Code de Commerce, aux
articles 228 et suivants du décret du 28 décembre 2005, à l'article
L626-6 du Code de Commerce, à l'article 80 du décret numéro 2005-
1677 du 28 décembre 2005, figurant sur le jugement d'ouverture de
la procédure,*

Le soussigné a été chargé de :

« Procéder à l'inventaire avec prise des biens de l'actif de la société ECO CHAUFF SAS. »

Déférant à cette réquisition,

Je soussigné, Maître Jacques BARTHEL, Commissaire de Justice à la résidence de 57500 SAINT-AVOLD, y demeurant 5, place Saint-Nabor,

Me suis rendu ce jour au siège social de la SAS ECO CHAUFF, sis 72, rue de la Carrière à 57500 SAINT-AVOLD.

Où étant et en présence de Monsieur Bilal ZENGIN, son dirigeant,

J'AI PROCÉDÉ A L'INVENTAIRE AVEC PRISE COMME SUIT :

I. PREALABLES

Ne pouvant joindre téléphoniquement Monsieur Bilal ZENGIN en sa qualité de dirigeant de la SAS ECO CHAUFF, le soussigné s'est rendu de façon inopinée au siège social de la SAS ECO CHAUFF et ce :

- 27 mars 2025 à 18 H 15, aucune personne n'est présente sur place ; le siège social est fermé ;
- 28 mars 2025 à 13 H 15, aucune personne n'est présente sur place ; la société est fermée.

Il s'avère qu'au 72, rue de la Carrière à 57500 SAINT-AVOLD, il s'agit du domicile privé du dirigeant, Monsieur Bilal ZENGIN.

Durée sur place 2 X 10 minutes

Puis, le secrétariat du soussigné a réussi à contacter Monsieur Bilal ZENGIN, ès qualité, pour fixer la date de l'inventaire de l'actif de la SAS ECO CHAUFF, comme indiquée ci-dessus.

II. INVENTAIRE

L'actif de la SAS ECO CHAUFF est entreposé dans un boxe de garage fermé situé au sous-sol de l'immeuble du 72 rue de la Carrière à 57500 SAINT-AVOLD.

- un lot de tuyaux bleus et rouges en PE	100 €
- une bobine de cuivre à souder	100 €
- un jet à pression d'eau ancien	100 €
- un lot de tuyaux en PE à nu	30 €
- un lot de chutes d'eau en PVC de tailles diverses	30 €
- une bavette en polystyrène	30 €
- un lot de tuyaux en cuivre	200 €
- un lot de tuyaux en PE pour le gaz	40 €
- un tuyau en PE multicouche	30 €
- un lot d'étagères métalliques	20 €
- un lot de petits produits divers et matériels divers	20 €
- mobilier de bureau	PM
SOUS TOTAL	700 €
<u>TOTAL</u>	<u>700,00 €</u>

SEPT CENT EUROS

Monsieur ZENGIL Bilal, ès qualité déclare :

Que la société la société ECO CHAUFF possède quelques meubles et matériel de bureau qui sont entreposés à son domicile privé et qu'il en justifiera auprès du mandataire judiciaire ;

Que la SAS ECO CHAUFF ne possède plus de véhicule ; que le seul véhicule que possédait la SAS ECO CHAUFF a été vendu il y a environ 1 an pour combler les différents déficits.

Monsieur ZENGIL Bilal, ès qualité, déclare encore que les biens ci-dessus inventoriés ne font l'objet d'aucun contrat de dépôt, de location ou de crédit bail, à l'exception de ceux déclarés pour mémoire, ni réserve de propriété, de gage, de nantissement et plus généralement ne sont pas susceptibles d'être revendiqués par des tiers.

Monsieur ZENGIL Bilal, ès qualité, énonce avoir déclaré tout l'actif de la SAS ECO CHAUFF, comme indiqué ci-dessus.

Le soussigné lui a rappelé son obligation de déclaration patrimoniale et que tout manquement dans cette déclaration est sanctionné par des poursuites pénales.

DUREE SUR PLACE 0 H 40

DUREE TOTALE 1 H 00

Le soussigné ayant terminé ses opérations et Monsieur ZENGIL Bilal, ès qualité de dirigeant de la SAS ECO CHAUFF, n'ayant plus aucune déclaration à faire, le soussigné s'est retiré pour rédiger de ce qui précède, le présent **PROCES-VERBAL D'INVENTAIRE** pour servir et valoir ce que de droit

DONT ACTE

SOUS TOUTES RESERVES

Jacques BARTHEL



COMMISSAIRE DE JUSTICE

Monsieur ZENGIL Bilal, ès qualité de dirigeant de la SAS ECO CHAUFF :

- **a refusé de signer le présent Procès-Verbal d'Inventaire avec Prisée,**
 - **n'a daigné déférer à la présente demande de signature du présent Procès-Verbal d'Inventaire avec Prisée,**
 - **a signé le présent Procès-Verbal d'Inventaire avec Prisée**
- en date du _____**